Rapport sur les sondages exécutés en août 1992

sur les communes de Crans (lieu dit "Les Étangs") et de Sirod (lieu dit "En Chaprey")

Equipe de fouilles

M. Albert Girard, F. Baudon, I. Delhomme, M.-C. Delhomme, C. Disa, M.-L. Dody, O. Fillon, I. Grimm, I. Méloche, G. Thirion, M. Viala, F. Billot, P. Dody, D. Euvrard, B. Fonteny, J.-Y. Guillaumin, J.-L. Méloche, C. Méloche, P. Martel, P. Pétrequin, G. Sennégon.

et Dominique, Clémentine, Antoine, Grégory, Jean-Claude, Jean-Noël.

Intendance

Dominique Sommer, trésorier de l'Association Lemme Et Saine d'Intérêt Archéologique Mairie de La Chaux-des-Crotenay (prêt d'un local, mise à disposition d'un terrain de camping et de sanitaires) "Amis de La Chaux-des-Crotenay" (prêt de tables et chaises)

Madame D. Viret

Photographie

I. Grimm, C. Méloche

Sondage 1

Commune de Sirod
N° de site 39.517.001
Section parcelle n° 1 a -b
Altitude 645 m

Situé sur la "branche Est" de la Côte Poire, le sondage est dominé à l'Ouest par une ligne de falaises et au Sud par la rupture de pente d'un des caissons effondrés du crétacé. Immédiatement sous l'humus apparaît un sol marneux avec des galets résidus de la dernière glaciation du Wurm.

Le but du sondage était de vérifier la présence éventuelle de deux voies parallèles séparées par un bourrelet. De structure différente, ces deux voies recoupent au même endroit la "Vie des Morts" (vieux chemin de Sirod à Syam). Elles constituent un itinéraire de dégagement Ouest pour accéder plus rapidement à l'extrémité Sud du gradin qui supporte le site des "Étangs".

La voie Ouest, que l'on présumait gallo-romaine, entaille le flanc Ouest du caisson, en

effectuant une large courbe, puis s'oriente au Sud, parallèlement à la voie Est.

Celle-ci accède au caisson en passant au fond d'une petite dépression orientée Nord-Sud. De fait, elle est située en contrebas de la voie Ouest (pl. 1, ph. 1). Le tracé de ces deux voies est coupé par le mur de limite communale entre Crans et Sirod.

Pour vérifier la nature réelle de ces cheminements et tenter de les dater, on a effectué, perpendiculairement à leur tracé, une tranchée longue de 15,70 m et large d'un mètre.

1. La voie Ouest.

Elle est construite, et son tracé matérialisé par un remplissage compris entre deux bordures constituées de deux dalles dont la taille diffère. Celle de l'Ouest (longueur 60 cm; largeur moyenne 45 cm) était apparente et reposait sur le sol glaciaire. Ce dernier a donc été creusé sur une largeur hors tout de 2,30 m, pour une profondeur restituable de 45 cm. Un empierrage très sommaire, pris dans une terre noire, constitue le remplissage.

Au niveau inférieur de ce remplissage, à la limite de la couche marneuse, on a trouvé trois éléments métalliques : un clou à tête rectangulaire portant au revers trois branches en relief¹, un clou de bandage (?) et une petite clavette (?) en fer, à section rectangulaire aplatie.

Un fossé large de 80 cm pour une profondeur moyenne de 40 cm longe cette voie à l'Est. Sa présence était repérable avant travaux grâce à la dénivellation visible qu'il occasionne.

2. Le bourrelet central.

On pouvait penser qu'il était constitué par les remblais de la voie Ouest et de son fossé et par les déblais dus au surcreusement de la dépression Est. La coupe ne montre que l'entassement de colluvions constitués par des terres de couleur rouge-ocre, riches en oxyde de fer.

3. La dépression Est.

C'est en ce seul endroit du sondage qu'a été rencontrée la dalle rocheuse.

Le remplissage médian, profond de 30 cm, est constitué de blocs calcaires retenant une couche de terre noire, difficile à distinguer de l'humus.

Légèrement incurvé, le fond rocheux présente une largeur utile de 1,40 m; aucune trace

d'usure n'a pu être observée.

Pour le bord Ouest surmontant la dépression, on s'est contenté de suivre le niveau supérieur du sol glaciaire.

Conclusion.

Il est possible que la dépression Est ait pu servir de passage. Mais elle n'a fait l'objet d'aucun aménagement à cet effet. Il y a bien, par contre, construction d'une "voie", d'un chemin, à l'Ouest, mais en l'absence de mobilier remarquable, aucune datation n'est assurée. Son tracé se prolongeant au-delà du mur de limite communale, on a la seule certitude d'une postériorité chronologique de ce dernier.

Sondages 2-5-6-7

Commune de Crans

¹ Il peut également s'agir d'un clou de bandage, des exemplaires de cette taille sont connus pour l'époque du premier âge du fer. Nous aurions acquis ainsi la certitude que ce type de clou ne saurait appartenir à un bâtiment, mais à des roues de charrettes. Cependant on manque totalement de références pour dater ces éléments relativement nombreux sur les axes de passages à .Crans.

N° de site 39.178.002 Section parcelle 174 b Altitude 658 m

Ax 877,375 Bx 877,38 Coordonnées Lambert Ay 2195,962 By 2195,937

L'objectif de ces sondages était de rechercher d'éventuelles structures pouvant expliquer la présence d'un mobilier relevé dans ce secteur et datable des 1er, 2ème et milieu du 3ème s. de notre ère.

La zone des sondages se situe à 200 m au Sud de l'ensemble rural médiéval fouillé depuis 1986. Elle est traversée par l'axe de circulation secondaire Syam-Sirod ("Vie des Morts"), lequel, avec la source, a structuré les différentes occupations du secteur depuis la fin de la Tène II. Cet axe est repérable par des ornières d'usure et par la présence de tessons antiques trouvés sur plus d'un kilomètre.

En 1991, lors de fouilles de sauvetage, l'extrémité Nord de la parcelle des "Étangs" révélait l'existence d'une incinération gallo-romaine, datable de la fin du ler s. de notre ère (cf.

annexe 3: analyse du professeur Poplin).

La recherche d'un bâtiment éventuel dont la fonction serait liée à la pratique funéraire observée entrait dans le champ de la problématique de nos recherches.

Dans ce but, quatre sondages ont été effectués :

- S2 : 2,30 m x 6m x 0,10 m. Recherche de structures ; vérification de l'extension de l'occupation gallo-romaine.

- S5 : 2m x 2,40 m x 0,40 m. Recherche du tracé précis, dans le secteur, de la "Vie des Morts".

- S7: 1,30 m x 4,20 m x 0,15 m. Objectif identique à celui de S5. - S6: 2,75 m x 5,45 m x 0,40 m. Objectif identique à celui de S2.

Les dénominations de S3 et de S4 ont été attribuées à deux décapages de pierriers effectués par M. Pierre Tissot, exploitant agricole.

Situé face à S2, de l'autre côté du passage actuel du chemin Syam-Sirod, S3 n'a fourni

S4 était un pierrier constitué partiellement par les déblais d'un ancien sondage, effectué en 1983 par M. André Berthier. Le mobilier trouvé dans les diaclases est gallo-romain. Il comporte:

- 9 éclats de sigillée dont l'un (1992 154/SIG/9) appartient à un vase décoré : une fleur (?). La

pâte est de couleur rouge clair (M 37) et l'engobe rouge (R 19).

- 3 tessons représentent la poterie à engobe noir (dont la typologie emprunte aux répertoires de la sigillée et de la métallescente). Le col de la planche X peut être daté entre 180 et 250 après J.-C.; même période pour celui de la planche XI.

- la poterie commune domine ce panorama : poterie à paroi épaisse et à pâte brun très pâle (M

71) et poterie fine de couleur blanche (planche VIII 1992/S4/6 : anse trifide).

Un tesson médiéval est à noter : lèvre à section triangulaire provenant d'un pichet (?). Le métal est absent.

Sondage S2

De la série de sondages, c'est celui qui est situé le plus au Sud (doc. 3). Les alignements de pierres orientés Nord-Sud (pl. IV, ph. 5 et 6) appartiennent à un sol karstique se délitant par strates. Le mobilier céramique est rare : 7 éclats de sigillée et 2 tessons à engobe noir, dont un pied, à "fond soulevé" (1992/S2/4-5), appartenant à un gobelet ; la pâte est blanche (K 51) ; le dégraissant, non micacé, est visible (pl. XI).

Le mobilier métallique est, comparativement aux autres sondages, mieux représenté : 3 clous de ferrage ; 1 clou à petite tête ronde dont la tige manque ; 1 clou à tête ronde d'un diamètre plus important (1 cm) ; un gros clou à tête carrée et à tige trapue de section rectangulaire ; au revers de la tête figurent trois divisions faisant saillie, partant du milieu de chaque côté pour rejoindre le départ de la tige ; un élément en fer, de forme allongée (clavette ?) ; l'une des extrémités présente une courbure métallique tout en s'épaississant.

Le mobilier osseux est absent.

Comme l'avait montré la vérification des déblais de S3, cette zone n'est pas concernée par les rejets de céramiques et d'os des 1er-2ème s. Le mobilier métallique provient du trafic routier. La présence de 10 monnaies gallo romaines situées à 10 m au Sud du sondage, confirme cette circulation.

Sondage S5

Ce sondage a également permis de souligner la réalité d'un passage important dès l'époque gallo-romaine. Le rocher en place (pl. V, ph. 7) apparaît véritablement lissé, érodé; dans la partie Est du sondage, une "ornière d'usure" a entamé le rebord de la dalle rocheuse. Même phénomène à 1,10 m plus à l'Ouest, où l'on a trouvé, écrasé contre le rocher, un fond de sigillée avec un départ de pied. La céramique a éclaté en épaisseur, et seule la face extérieure a pu être reconstituée (pl. IX, ph. 17). Il peut s'agir d'une assiette. L'engobe est de couleur rouge (R 17) et la pâte brun-rouge clair (M 25).

Dans les déblais qui bordent à l'Ouest la "Vie des Morts" sur plus de 36 m - marquant la séparation entre le niveau de circulation et une légère dépression - , 40 éclats d'une importante céramique ont été trouvés. Le dégraissant, essentiellement siliceux, est surabondant ; la couleur de la céramique varie du rose (M 25) au rose plus soutenu (L 69). Aucun tesson n'est assez grand pour donner une idée du profilé de la panse, mais sur chacun d'eux, de larges traces de tournage sont visibles. Des tessons identiques furent trouvés au pied du mur Sud 2 (cf. *infra*), et en 1988 sur la butte Sud-Est des "Étangs" (cf. rapport de fouille de M. André Berthier).

Toujours de ce remblai, furent retirés 3 clous incomplets dont deux à tête ronde ; 1 clou

complet : longueur hors tout 7,7 cm ; diamètre de la tête 1,1 cm.

Une dizaine d'os étaient mêlés à ce mobilier.

Sondage S7

L'objectif de ce sondage était la vérification d'un changement de direction vers l'Est de la "Vie des Morts", dû au prolongement éventuel du mur Sud 2, se raccordant alors avec le mur Est 6 (cf. doc. 3).

Quelques tessons ont pu être repérés, provenant, pour nombre d'entre eux, d'une terrine à collerette de préhension (pl. XIV) datable du 2ème s. Deux tessons sont représentatifs de la céramique à engobe noir des 2ème et 3ème s. Un fragment de tuileau est comparable aux 2 restes identifiés dans le sondage S6 (voir supra "sondage 6").

Le mobilier métallique est constitué par un clou de bandage à tête épaisse rectangulaire pour une longueur hors tout de 4,7 cm, 3 clous à tête ronde, un maillon de chaîne brisé d'une section circulaire de 0,6 cm.

Dans la partie Nord de ce sondage (pl. VI ph. 9 et 10), on peut remarquer, sous l'humus, en contact avec le rocher, une mince couche blanchâtre très tassée, prolongée au Sud par une terre plus jaunâtre et riche en galets bien arrondis. Ces résidus de remplissage glaciaire sont apparus très compactés. De plus, la céramique gallo-romaine provient de la partie Sud du sondage, et se trouvait mêlée à l'humus et non au contact de cette terre tassée.

De fait, l'hypothèse de départ n'est pas infirmée : la circulation s'est bien faite antérieurement aux 2ème et 3ème s. à l'Est du mur Est 6, ce qui tendrait à prouver le prolongement du mur Sud 2 (ce qui n'avait pas pu être observé auparavant) et donc le barrage du tracé Nord-Sud de la "Vie des Morts".

Sondage S6

Il a été effectué dans une zone qui a livré depuis 1978 du mobilier protohistorique et antique. Cette zone s'inscrit dans un rectangle de 24 m sur 12 m. Elle est limitée à l'Ouest par un long mur de parcelle (doc. 2), à l'Est par la "Vie des Morts" (on vient de voir que les autres sondages ne montraient aucune concentration de mobilier), au Sud par le vaste pierrier arrasé par M. Tissot (cf. supra) et au Nord par le mur Sud 2.

Des sondages en 1981, 1985 et 1986 et des ramassages en surface avaient donc montré une occupation gallo-romaine, mais n'avaient aucunement explicité la nature de cette occupation. La possibilité que la construction recherchée se situât dans la parcelle cultivée, à

quelques mètres à l'Ouest, n'était pas à exclure.

La découverte du contenu d'une tombelle à incinération permettait de concevoir différemment ce secteur. N'y avait-il pas là un sanctuaire rural à vocation funéraire? L'intérêt de la recherche pour cette période était ici d'autant plus certain que ce lieu n'a pas connu d'implantation médiévale : aucune trace d'agrafes de couverture, mobilier céramique médiéval se résumant cette année à 8 tessons).

En 1980, au Sud du bourrelet renfermant le mur Sud 2, le terrain ayant été défoncé par les engins agricoles, une clé datant du 1er s. ap. J.-C. et un grand nombre de tessons avaient déjà été recueillis (cf. rapport de fouilles 1986 de M. André Berthier; Commentaire sur la céramique de Crans, dans le Bulletin 1988 de l'Association Lemme Et Saine d'Intérêt

Archéologique).

En 1981, un rapide sondage sur l'extrémité Est du bourrelet montrait qu'il recouvrait bien un mur, dont le parement extérieur était parfaitement visible ; la largeur totale avait été alors estimée à plus de 1,80 m. Orienté Ouest-Est, il part du grand mur de limite Ouest et disparaît au contact du chemin actuel.

1. La structure du mur Sud 2.

Le sondage S6 a mis au jour un "parement Nord" grossier (pl. VII, ph. 13) constitué de

6 pierres de taille moyenne reposant sur le sol en place.

A 75 cm au Sud (pl. VII ph. 11 et 12), le remplissage de pierraille est structuré par une ligne parallèle de pierres d'aspect et de nature identiques à celles du parement. Aucun parement n'a pu être identifié au Sud. Cependant le relevé de la coupe Ouest (doc. 2 - pl. VIII ph. 14) montre un développement total de la masse de pierres sur une largeur de 2,47 m. La disposition du mobilier (doc. 3) montre, à 2,42 m du parement Nord, un alignement net des tessons en altitude et en plan.

Il y a eu une légère recharge en pierraille sur ce qui restait du mur au cours du 2ème s.

après J.-C. (doc. 3).

Dans la partie Sud du sondage, la limite entre les occupations gallo-romaine et celtique est nettement matérialisée par une mince traînée de petite pierraille marquant la séparation des niveaux de sols protohistorique et antique (doc. 1; doc. 3; pl. VIII, ph. 15).

2. L'occupation des 1er et 2ème s. ap. J.-C.

Le mobilier gallo-romain est peu important. L'essentiel des tessons provient de terrines grises : 13 tessons à pâte micacée. Une partie de ces tessons ont été trouvés devant le parement "extérieur".

La sigillée est pratiquement absente : 7 petits éclats. Absence encore plus remarquable,

celle de la métallescente, qui ne livre que 3 tessons.

Situation identique pour la céramique à engobe noir : un seul fragment appartenant à une imitation d'un mortier à bandeau Drag. 45 (pl. XII). Le bandeau est ici décoré d'une bande unique de guillochis. L'ensemble de la céramique avait reçu un engobe de couleur brun foncé (\$ 75) légèrement métallescent. Après cuisson, le bandeau et la partie située sous le redan ont reçu une fine couche de peinture noire (\$ 70). A Roanne Gilbertès, quelques exemplaires de ce

type de vase avaient aussi été peints à l'éponge (cf. R. Périchon, Céramique domestique gauloise et gallo-romaine dans le Nord-Est du Massif Central, S.C.E.F., 1977, p.110, pl. 51, fig. 3). Cette céramique date de la fin du 2ème s.

La céramique commune de cette période se réduit à 6 tessons dont l'anse S6/12 de la planche XIII, qui appartenait à un flacon. Les couleurs de pâte sont très claires.

On a retrouvé 4 fragments d'un important récipient, parfaitement semblables à ceux décrits à propos du sondage n° 5. Les deux contextes chronologiques sont également identiques. Il n'est pas impossible de penser que ces tessons ont appartenu à la même céramique, dont les restes auraient été éparpillés sur toute la zone, soit 288 m²...

La découverte, dans la partie supérieure de recharge du mur, datable des 2ème-3ème s., de 2 fragments de tuileau pouvant appartenir à des éléments de couverture pose problème. Avec ceux qui ont été trouvés en S7, ce sont les seules traces d'éléments de ce type trouvées depuis

S'agirait-il d'éléments liés au fanum recherché ? On s'étonne alors de ne pas en trouver davantage, ne fût-ce que dans la proche parcelle cultivée. Ou bien sont-ils liés au trafic de la "Vie des Morts" (perte accidentelle d'un chargement)?

Il convient de noter encore la découverte d'un goulot appartenant à un flacon de verre

(pl. XV), toujours bien caractéristique du 2ème s.

Pour cette couche d'occupation, les os trouvés sont rares : 5 fragments. 2) testons dont 3 ont conservé cet engobe sur les parois interner. L'engobe est de coulour gris rougel Le dégraletant est constitué de mica et de grams enfourers. La pilité est dure

3. L'occupation des 2ème et 1er s. av. J.-C.

Cette couche est datable par le mobilier céramique et l'objet métallique conique coté

S2/FX33 (pl. XX).

Cet objet, formé par enroulement d'une mince plaque de fer, n'a pu être identifié avec certitude (cf. annexe 1 : lettre d'A. Rapin en date du 21/09/1992). Long de 16 cm et d'un diamètre à la base de 4 cm, il présente une extrémité émoussée.

S'il semble bien de facture celtique, on peut cependant écarter l'hypothèse d'un soc de

charrue (absence d'ailettes latérales se refermant sur la partie en bois).

On peut le rapprocher par contre des talons trouvés en 1981 (cf. rapport de sondage 1981 et rapport de fouille 1986 de M. André Berthier) à moins de 10 m du mur Sud 2 (cf. annexe 2 : lettre d'A. Rapin du 28/10/1992). Si l'identification comme talon pouvait être assurée, il faudrait se poser la question de la présence de trois de ces objets dans un périmètre aussi restreint ; en notant que l'on doit ajouter à ces restes d'armement une pointe de flèche trouvée, il est vrai, hors contexte, mais non loin du sondage S7, en 1983.

Hormis la situation du mobilier céramique reposant sur le parement Nord du mur S 2, on a pu observer une cohérence certaine des différentes factures des vases : cette cohérence est marquée par l'absence de tournage ou l'emploi d'une tournette. 7 vases ont été distingués :

a - Céramique à engobe interne :

21 tessons dont 5 ont conservé cet engobe sur les parois internes. L'engobe est de couleur gris rouge. Le dégraissant est constitué de mica et de grains calcaires. La pâte est dure au toucher. La poterie a été montée à l'aide d'une tournette (?).

Cette céramique est comparable au pied de vase à balustre découvert en 1985 (cf. C.

Méloche, Note sur les tessons 1986, 1987).

b - Céramique non tournée à pâte brun rouge clair :

18 tessons, dont 1 fond (pl. XVIII, S6/23). La pâte est proche de celle décrite cidessus, mais le dégraissant comprend de plus des éclats provenant de nodules métalliques. L'intérieur du fond présente une trace d'ongle. Ce fond légèrement soulevé appartient à un pied en couronne. Le sol, d'un PH presque neutre (6,8 - 6,9) a fort mal conservé cette céramique.

c - Céramique à dégraissant argileux :

40 tessons, provenant de deux vases (?). Cette céramique est tournée. La couleur de la pâte est rose (L 47). Le dégraissant est constitué d'argile écrasée et comporte aussi du mica (pl.XVIII S6/10-11: pied en couronne).

d - Céramique à pâte rose gris :

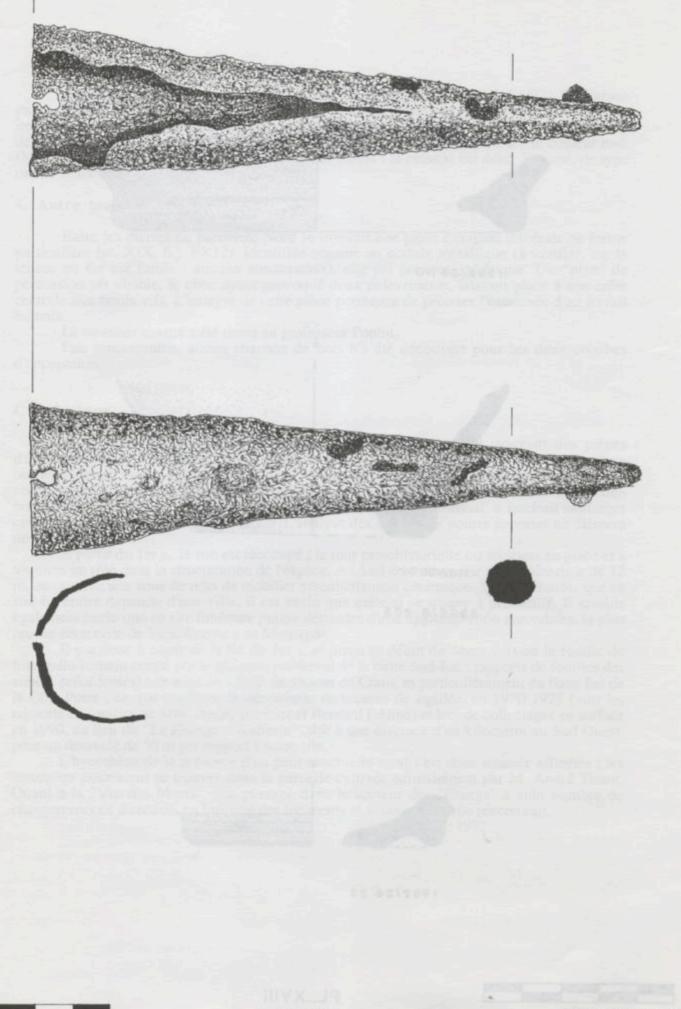
C'est une céramique à usage culinaire. Sa pâte est rose gris (M 33), avec des teintes d'un rouge plus soutenu. Le col de la planche XVI (S6/41) avait une forme cylindrique, la liaison avec la panse se faisant au moyen d'un angle assez vif qui indiquerait une panse relativement ovoïde.

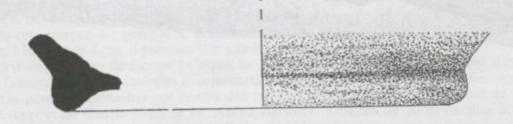
e - Céramique à gros dégraissant :

Cette poterie, dont les tessons proviennent en majorité du niveau le plus bas de cette couche (doc. 3), se caractérise par son épaisseur et son dégraissant important et grossier (calcaire, silice). Un fond apode (pl. XII) a pu être restitué. Il pourrait s'agir d'une céramique proche du type "écuelle grossière à bord rentrant" défini par R. Périchon, op. cit., p.16-17, fig. 2. Selon cet auteur, ce type de céramique est fréquent dans des couches datées entre - 150 et -50 : sites d'Aulnat 1, Aulnat 2, Roanne Saint-Joseph, Roanne Gilbertès, Lijay 1, Crêt-Châtelard. A propos de cette céramique trouvée à Roanne Gilbertès 1ère période : "Les panses sont parfois incurvées, mais souvent droites et se raccordent au fond par un angle vif. Les fonds sont plats ou légèrement soulevés. Les dimensions de ces récipients sont souvent variables et peuvent dépasser 30 cm de diamètre ... L'argile utilisée ici est grossière et contient de gros grains de dégraissant ... Le montage est effectué à la main ... Les cuissons sont généralement réductrices, mais des coups de feu donnent à ces vases des teintes variables, le plus souvent brunâtres" (op. cit., p.74; pl. 14, fig. 1).

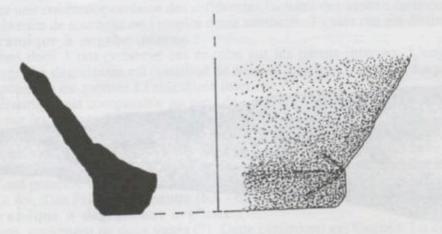
Si notre vase - dont les parois, au départ du pied, ont la même épaisseur que ceux qui sont décrits par R. Périchon - est également non tourné, la cuisson cependant semble être de

type oxydo-réductrice. Ce fait placerait notre récipient plutôt au 1er s.



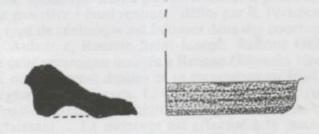


1992/36 10



1992/S6 92

1992/8 205



1992/56 23

f - Céramique à pâte rose :

C'est une poterie non tournée, qui a livré un fond plat (pl. XVIII, S6/92). La liaison panse-fond se fait par angle vif, après un léger développement du fond, le tout donnant une impression de pied en couronne. La pâte a un toucher légèrement savonneux. Le dégraissant est de nature diverse : mica, grains de calcaire et d'argile. La pâte, en tranche, a une couleur rose (M 27), et gris rose (N 51) pour les surfaces des parois : la cuisson est donc, là aussi, de type oxydo-réductrice.

4. Autre mobilier.

Entre les pierres du parement Nord se trouvait une pièce d'origine minérale de forme particulière (pl. XIX, fig. FX12). Identifiée comme un nodule métallique (à vérifier, car la teneur en fer est faible : aucune aimantation), elle est presque sphérique. Un "plan" de percussion est visible, le choc ayant provoqué deux enlèvements, laissant place à une arête centrale aux bords vifs. L'analyse de cette pièce permettra de préciser l'existence d'un travail humain.

Le mobilier osseux a été remis au professeur Poplin.

Fait remarquable, aucun charbon de bois n'a été découvert pour les deux couches d'occupation.

Conclusions.

A la fin de la Tène II (?), un large mur, derrière lequel se trouvent des pièces d'armement, de la céramique (dont un fond de patère, imitation de campanienne B), barre en partie d'Est en Ouest le passage de l'axe Syam-Sirod. Il ne paraît pas, en l'état de nos connaissances, délimiter un habitat (seuls des sondages dans la parcelle cultivée voisine pourraient nous éclairer). Si l'on écarte l'hypothèse d'un lieu de combat, il faudrait envisager celle d'un sanctuaire, quadrangulaire (?). L'analyse des ossements pourra apporter un élément de réponse.

A partir du 1er s., le site est réoccupé; le mur protohistorique est toujours en place et a toujours un rôle dans la structuration de l'espace. Au Sud de ce mur, sur une profondeur de 12 m, on observe une zone de rejet de mobilier essentiellement céramique. S'il est possible que ce site funéraire dépende d'une villa, il est exclu que celle-ci se trouve à proximité. Il semble également exclu que ce site funéraire puisse dépendre d'une agglomération secondaire, la plus

proche étant celle de Saint-Germain en Montagne.

Il y a donc à partir de la fin du 1er s. et jusqu'au début du 4ème s. (voir la fouille du four gallo-romain coupé par le bâtiment médiéval de la butte Sud-Est: rapports de fouilles des années précédentes) une mise en valeur du secteur de Crans, et particulièrement du flanc Est de la Côte Poire; ce que confirme la découverte de tessons de sigillée, en 1970-1971 (voir les rapports de fouilles de MM. André Berthier et Bernard Edeine) et lors de collectages en surface en 1990, au lieu dit "La Grange d'Aufferin", soit à une distance d'un kilomètre au Sud Ouest, pour un dénivelé de 50 m par rapport à notre site.

L'hypothèse de la présence d'un petit sanctuaire rural s'est donc trouvée affirmée ; les structures pourraient se trouver dans la parcelle cultivée actuellement par M. André Tissot. Quant à la "Vie des Morts", son passage dans le secteur des "Étangs" a subi nombre de

changements de direction, en fonction des bâtiments et structures qu'elle rencontrait.

décembre 1992